

Bordeaux, le 17 mars 2020

## Coronavirus : 515 demandes traitées en 4 jours

La crise sanitaire sans précédent a déjà un impact important sur les entreprises du territoire comme le confirment les contacts reçus par la Cellule de crise mise en place par la CCI Bordeaux Gironde. Les demandes d'information ou d'accompagnement doublent de jour en jour.

Ouverte le 16 mars dernier, la Cellule de crise a traité **515 demandes en 4 jours** :

- **184 pour les formalités** CFE et formalités Export
- **331 pour des infos** sur les mesures gouvernementales. Principales demandes :
  - aides financières disponibles,
  - mobilisation de l'aide forfaitaire de 1500€
  - temps partiel,
  - suspension des charges de loyers et d'énergie,
  - possibilité d'exercer une activité de production, de transport ou de services

**86 dossiers ont été ouverts** d'accompagnement « renforcés » par les conseillers pour aider les chefs d'entreprise dans leur différente demande.

Côté information, le nombre de visites du site de la CCI Bordeaux Gironde a progressé de 44% en 3 jours soit plus de 6 800 visiteurs et plus de 15% de pages vues. Principales rubriques consultées, celle concernant les mesures gouvernementales proposées et la Foire Aux Questions (FAQ).

La CCI Bordeaux Gironde est en veille permanente et en contact avec les services de la Région et de l'Etat pour communiquer sur les différents dispositifs proposés et accompagner les entreprises impactées. Si aucun RDV « physique » ne peut être pris, ses services sont disponibles par mail à l'adresse suivante : [contact@bordeauxgironde.cci.fr](mailto:contact@bordeauxgironde.cci.fr). Il suffit de laisser ses coordonnées pour qu'un conseiller puisse rappeler.